

Ecole élémentaire de BOEGE

Procès verbal du conseil d'école du 23/03/15

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson	X	
Enseignantes		
Mme Beja Marie	X	
Mme Genoud-Prachex Dominique	X	
Mme Lordier Françoise	X	
Mme Chevalier Michèle	X	
Représentants des parents d'élèves titulaires		Suppléants assurant un remplacement
Mme Patte Marie-Pierre	X	
M. Bogillot Emmanuel		X
Mme Davy Angeline		X
M. Martin Fabrice	X	
Mme Relhier Aude		X
Inspecteur de l'Éducation nationale : M.Guitton Patrick		X
Maires des communes ou leurs représentants :		
Mme Fabienne Scherrer (Boège)	X	
M. Guiberti (Saxel)	X	
Mme Mouchet (Saxel)	X	
Délégué départemental de l'Éducation nationale : Mme Perrollaz	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant complément de service direction : Mme Balet		X
Enseignant de langues vivantes :		
Personne invitée :		

Procès-verbal établi 23/03/2015

Le président, directeur de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : M. Masson Hervé

Mme Dominique Genoud-Prachex (enseignante)

- **Effectifs actuels et prévisions :**

Actuellement il y a 119 élèves dans l'école (deux inscriptions viennent de se produire). Un élève va déménager le 1^{er} avril et nous allons nous séparer de 24 CM2 en fin d'année. 17 CP et 8 GS vont entrer dans l'école à la rentrée prochaine et une arrivée supplémentaire nous est également confirmée en CM2 . L'effectif prévisionnel pour la rentrée prochaine sera de 120 élèves théoriquement répartis selon le tableau suivant :

GS : 8, CP : 25, CE1 : 23, CE2 : 26, CM1 : 18, CM2 : 20

La répartition prévue pourrait être la suivante :

Répartition	Classes		1	2	3	4	5
GS	8	0	8				
CP	25	0	13	12			
CE1	23	0		12	11		
CE2	26	0			14	12	
CM1	18	0				13	5
CM2	20	0					20
Total	120		21	24	25	25	25

- **Bilan intermédiaire sur les rythmes scolaires.**

Point de vue des enseignants : comme précisé au précédent conseil d'école il semble que le mercredi matin apporte beaucoup aux enfants au niveau des apprentissages. Avec la durée, on constate néanmoins un surcroît de fatigue dès le jeudi après-midi. Les enseignants tiennent à souligner la cohérence du choix de la mairie de libérer le vendredi après-midi en adéquation avec la qualité des activités proposées par la mairie le vendredi après-midi.

Point de vue de la mairie : une enquête de satisfaction a été menée auprès des parents. Après analyse des retours (nombreux) il apparaît que globalement les parents sont satisfaits de l'organisation proposée (libération du vendredi après-midi) ainsi que de la qualité des ateliers proposés. Mme Scherrer informe le conseil d'école qu'un PEDT (Projet Educatif Territorial) va être mis en place. Il rassemble tous les partenaires « éducatifs » : école, périscolaire, cantine, mairie. Sa rédaction sera réalisée d'ici juin.

Point de vue des parents représentants : avis très positif sur la qualité et sur l'organisation proposées. L'intérêt de la réforme peut être remis en cause mais ce n'est pas le débat du jour. Ils précisent que les parents avec qui ils ont pris contact sont tous, ainsi que eux-mêmes, satisfaits du choix du vendredi après-midi.

Sur demande de la mairie et afin de formuler une demande de poursuite de l'expérimentation du vendredi après-midi, le directeur de l'école soumet au vote la proposition de poursuite du vendredi après-midi. Elle est acceptée à l'unanimité.

- **Actions en lien avec le vivre ensemble**

- Suites aux difficultés rencontrées entre certains élèves dans l'école, des débats ont été organisés en classe sur le comportement entre soi, envers ses camarades, ce qui est une agression, ce qui est un incident, comment on accueille un nouvel élève.
- Une inauguration « élèves » a été organisée pour rendre les élèves plus responsables du lieu où ils vivent.
- Au cycle 3, une chorale collective a été mise en place. Les répétitions se passent un vendredi sur deux. Seuls les enfants volontaires y participent. Par contre les chants sont appris en classe pour que tous les enfants les connaissent.
- Le conseil d'élèves a été remis en place et son action valorisée (une réunion tous les mois). C'est ce conseil qui réfléchit sur les améliorations à apporter dans l'école, il a également écrit les règles de vie dans l'école.
- Des feuilles d'auto évaluation sur les comportements ont été mises en place dans certaines classes.
- Dès la rentrée prochaine et chaque année, en septembre aura lieu un séjour « d'intégration » à la Vuagère (sur une semaine, chaque classe passera un jour et demi et une nuit dans un chalet au cœur de la nature). Pour l'année prochaine la réservation a déjà été effectuée mais pour la première semaine d'octobre.

- **Stages de remise à niveau :**

Pendant les vacances de printemps, un stage de remise à niveau pour les CM1 et les CM2 volontaires est proposé par l'inspection académique. 3 enfants de CM2 de Boège s'y sont inscrits. Le lieu du stage n'est pas encore précisé.

- **Pont de l'ascension :**

Le pont de l'ascension a été accordé cette année sous réserve de rattraper la journée du vendredi. Etant donné que l'école de Boège ne travaille pas le vendredi après-midi ce rattrapage s'effectuera sur une seule demi-journée le mercredi 29 avril de 13h15 à 16h15 Le transport scolaire pour Saxel sera assuré.

- **DUER** (Document Unique d'Evaluation des Risque pour les personnels)

Le Duer a été réalisé dès l'arrivée dans la nouvelle école. Le constat a été rapidement fait. Dans ces nouveaux bâtiments peu d'éléments sont amenés à créer des risques.

7 points ont été relevés :

- Sol glissant dans le grand hall en cas de pluie.

- Risque de chute de plein pied sur la passerelle en entrant dans les couloirs (décalage du sol).
 - Risque de chute en hauteur sur l'escalier en descente (décalage sol de la passerelle).
 - Risque lié aux circulations internes au niveau des portes coupe-feu.
 - Risque lié au manque d'hygiène (non-respect par les parents des règles concernant les enfants malades).
 - Risque de charge nerveuse lors d'agressions verbales pendant les rencontres avec les parents.
 - Risque de charge nerveuse par la multiplication des réunions tardives pour être en accord avec les horaires de travail des parents.
- **Projets passés, en cours et à venir**

Projets passés et en cours :

Sport :

- Ski de fond sur le plateau de Plaine-Joux et ski alpin sur les pistes d'Hirmentaz. 5 séances de 2h30 ont été réalisées dans de très bonnes conditions de neige.
- Les conditions de neige excellentes à la porte de l'école ont permis de réaliser des sorties raquettes pour les CE2/CM1 et les GS/CP

Spectacles et expositions :

- Toutes les classes se sont déplacées pour assister à l'exposition sur les contes à Evian ainsi que pour voir les Flottins. (financement mairie et Sou des écoles)
- Toutes les classes ont été voir l'exposition sur la guerre de 14-18
- La classe de CP/CE1s'est déplacée au lac de Machilly (expo land art) et à Evian concert à la grange au lac (financement Sou des écoles)
- Les classes de CE2/CM1 et CM2 ont visité le Château de Roquafort et le réservoir d'eau situé en dessous
- Les classes de CE2/CM1 et CM2 ont assisté au spectacle donné par la fanfare du 27eme BCA à la salle des fêtes de Boège
- Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 ont assisté au spectacle « Bounce » à Château Rouge (financement Sou des écoles)
- Toutes les classes ont visité l'exposition art et nature de Martine Fumex à la médiathèque de Boège

- Dans le cadre du réseau Vallée Verte toutes les classes bénéficient de l'intervention en les classes d'une artiste spécialisée en art et nature (Sophie Goyard)

Projets à venir :

- La grande lessive aura lieu le 26 mars devant ou dans l'école selon la météo
 - La classe de CM2 va assister au spectacle « Riquet » à Château Rouge le 28 avril (financement Sou des écoles)
 - Les classes de CE2/CM1 et CM2 partiront en classe de voile à Annecy du 18 au 22 mai 2015
 - L'ensemble des classes travaillent sur le projet réseau art et nature en lien avec la médiathèque pour une exposition l'été prochain
 - Toutes les classes visiteront le Musée hors des murs au collège.
 - Un projet de planétarium est en cours de réflexion
- **Travaux :**
 - Une demande est faite par l'ensemble des enseignants pour aménager la cour avec des bancs afin d'offrir aux élèves les moyens de s'asseoir. Ces bancs pourraient également permettre une protection aux stores des classes du bas qui sont souvent heurtés par les enfants qui jouent. Ces stores sont déjà abimés.
 - Les enseignants demandent également à ce que les remarques formulées lors de l'entrée dans les locaux soient prises en compte.
 - **Questions des parents :**
 - Pourquoi les enfants n'ont-ils pas accès à la cour de devant le matin avant 8h05 ?

Il s'agit d'une question d'assurance : la cour est réservée aux enfants du car de Saxel, ils bénéficient d'une surveillance. Les autres enfants ne sont pas assurés pour être dans ce lieu. Le portail doit rester ouvert pour faciliter la circulation avec la périscolaire.

Fin du conseil d'école à 20h.